

1342. —

Suivant la sentence prononcée que les biens verdunois pris par le comte de Bar pendant la guerre dans son comté lui resteraient et par contre..... (?)

Scellé.

1342. —

Copie en parchemin, non signée d'un arrangement de Jean et de Henri de Bar.

1354. —

Lettres de Wenceslaus, duc de Luxembourg, Yolande de Flandre qui, en considérant les grands dommages qui sont arrivés dans leurs pays ont élu pour arbitre: le duc de Luxembourg.

Scellé.

1380 (5 août). — Donné à Damvillers le cinquième jour daust.

Alliance de Wenceslaus avec Robert duc de Bar à faire conjointement la guerre à Pierre de Bar et ses aidants. L'un ne peut sans l'autre faire paix ni trêves, et les forteresses prises d'assaut seront aux preneurs, les prisonniers faits sont en commun.

1 sceau en cire jaunâtre, grandeur d'un écu.

1382. — Douze jour au mois de juillet.

Vidimus d'une quittance de Wenceslas, d'Yolande de Flandre et du chevalier Collard de la somme de 1000 l. petits florins à lui déposée à cause des différends qui étaient entre eux et le duc de Luxembourg au sujet de la paix avec ceux de Verdun.

Sceau détaché.

Inconnu.

1389. — Faites et données le septième jour daoust.

Henri Dorlée, écuyer de Belfort en la duchie de Luxembourg fait connaître qu'ayant servi d'aidant à la guerre que faisait Hullin de Henaupierre, écuyer, contre le duc de Bar, qu'il a renoncé à la guerre et ne se fera aidant ni recevant.

1 petit sceau de la grandeur d'un sou.

Inconnu.

1395. — Donnés douzes jours au mois de mars.

Convention entre Robert duc de Bar et Thiedric comte de Katzenellenbogen, gouverneur du G. D. de Luxembourg pour l'exécution des alliances d'entre les duchés de Luxembourg et de Bar, que tous les officiers des dits duchés jureront de nouveau, ne souffriront ni retiendront aucun malfaiteur, mais feront leur devoir pour recouvrer ce qui serait pris.

10 petits sceaux, dont il ne restent que 3 en partie.

Inconnu.

1340. — Le 24 jour de décembre.

Vidimus des lettres de Jean de Bohême, portant qu'il doit à Thiebault de Bar 2000 petits florens de Florenee et lui assigne 150 l. petits tournois sur les terres des bans d'Auliers et de Rive.

Sceau perdu.

Inconnu.

1410. — Le 21 jour d'aoust.

Copie en papier, non signée d'un traité de sûreté des duchés de Luxembourg et de Bar, par Ame de Sarrebruche sgr. de Commercy, Jean sire d'Orne chevalier au nom du duc de Bar, et par Robert sire de Florenge et Jean de Soullveres au nom du comte de Sarwerden gouverneur